

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Nancy, le 19 octobre 2018

Budget 2019 et CVE-C : les étudiants ne sont pas la variable d'ajustement de la dette publique

Présenté le 2 octobre à l'Assemblée nationale, le projet de loi de finances pour 2019 contient une augmentation inégalée du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La nouvelle Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVE-C) permettra également de financer de véritables projets pour l'ensemble des étudiants. Payée à hauteur de 90 euros par les étudiants en formation initiale non-boursiers, cette contribution est une opportunité pour améliorer la vie étudiante dans les établissements.

Pourtant, **une partie importante de cette contribution déjà collectée n'est pas affectée aux universités dans le projet de loi et ne sera pas redistribuée pour les services aux étudiants et iront alimenter le budget général de l'Etat.**

Le nombre d'étudiants inscrits pour la rentrée 2018 permet d'estimer que **près d'un tiers de la somme acquittée par les étudiants ne serait pas investi dans le financement de la vie étudiante.** Ce sont donc plusieurs dizaines de millions d'euros, normalement fléchés à partir de cette contribution, que l'on ne retrouve pas dans le Projet de Loi de Finances actuellement.

Un tel écart ne peut être toléré par la FAGE car ce n'est pas aux étudiants de contribuer au remboursement de la dette publique.

Cette décision est en décalage avec les engagements pris par le Gouvernement : **la CVEC ne doit servir qu'à financer la vie étudiante. La FAGE demande donc l'augmentation du plafond de l'utilisation de la CVEC pour permettre d'affecter la totalité du produit aux établissements.**

Les formations et la recherche universitaire **progressent de 166 millions d'euros**, augmentation nette pour accompagner la mise en œuvre du Plan Etudiants, mais **bien insuffisante pour permettre une démocratisation de l'Enseignement Supérieur** durable et souhaitée par la FAGE depuis plusieurs années. Le plafonnement de la CVEC dans le projet de loi de finances ne fait qu'accentuer cette insuffisance.

Il est nécessaire que le gouvernement prenne ses responsabilités et permette réellement la démocratisation effective de l'enseignement supérieur.



@fedelorraine



www.fedelor.org



03 57 75 66 65



Fédélor
14 Rue du Cheval Blanc
54000 NANCY